

## Janvier 2018

**Procès-verbal** de la séance régulière du conseil municipal tenue le 8 janvier 2018 à 19h00, à la salle du conseil située au 22, rue de l'église, à Lac-Frontière à laquelle sont présents :

Messieurs	Alain Robert	Maire
	Serge Blais	Conseiller #1
	Jacques Lapointe	Conseiller #2
	Pierre-Paul Caron	Conseiller #3
	Martin Fournier	Conseiller #4
	Réjean Tardif	Conseiller #5
Madame	Ghislaine Fradette	Conseillère #6

### **Ouverture de la séance**

Formant quorum, la séance est ouverte à 19h00, sous la présidence d'Alain Robert, maire, Madame Nicole Gautreau fait fonction de secrétaire.

### **2- Adoption de l'ordre du jour # 180101**

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour transmis par la secrétaire ;  
IL EST PROPOSÉ PAR Martin Fournier, APPUYÉ Pierre-Paul Caron ET RÉSOLU PAR LES CONSEILLERS que l'ordre du jour soit adopté.

- 1- Ouverture de l'assemblée
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption des procès-verbaux des 4 et 18 décembre 2017
- 4- Acceptation des comptes de la municipalité et de l'Ôtel
- 5- Avis de motion et présentation du projet de règlement fixant le taux de taxes pour 2018
- 6- Avis de motion et présentation du projet de règlement concernant les animaux
- 7- Avis de motion et présentation du projet de règlement concernant les nuisances
- 8- Avis de motion et présentation du projet de règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics
- 9- Avis de motion et présentation du projet de règlement concernant le Code d'éthique et de déontologie pour les élus municipaux
- 10- Subvention Emploi d'été Canada 2018
- 11- Arriérés de taxes
- 12- Informations & Correspondances
- 13- Varia :
  - 13.1- Augmentation de salaires 2018
  - 13.2- Le centenaire
  - 13.3- Location de la salle municipale
  - 13.4- La fabrique
  - 13.5- Le chemin forestier
  - 13.6 -Terrain de balles
  - 13.7 - Inventaire d'outillage
- 14- Période de questions
- 15- Fin de l'assemblée

### **3- Adoption du procès-verbal du 4 et du 18 décembre 2017 #180102**

CONSIDÉRANT QUE copies des procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du 4 décembre 2017 et de l'assemblée extraordinaire du 18 décembre 2017 ont été expédiées à tous les membres du conseil avant la tenue de la présente session ;

IL EST PROPOSÉ PAR Ghislaine Fradette

APPUYÉ PAR Réjean Tardif ET RÉSOLU par les conseillers que les procès-verbaux soient et sont approuvés tels que présentés.

### **4- Acceptation des comptes de la Municipalité et de l'Ôtel #180103**

IL EST PROPOSÉ PAR Réjean Tardif, APPUYÉ PAR Martin Fournier ET RÉSOLU par les conseillers que les déboursés suivants soient approuvés tel que présentés.

#### **LISTE DES DÉBOURSÉS**

Conseil Municipal	1 302,34 \$
9169-3598 Québec inc. - vidanges et recyclage	1 730,36 \$
Bureautique Côte-Sud - contrat photocopieur	101,94 \$
CIM - Aide technique 2017	64,67 \$
COOP Sainte-Justine - ponceau chemin	477,09 \$

DAS provincial - oct, nov et déc	4 123,94 \$
DAS fédéral - oct, nov et déc	1 588,82 \$
Diane St-Pierre - minuterie ext. Patinoire	14,89 \$
Eurofins (Exova) - analyse d'eau	202,87 \$
FQM - envois par Dicom de juil. à nov.	170,60 \$
Hydro-Québec - éclairage des rues	226,49 \$
Marcel Bilodeau - déneigement - 2 versement	5 304,02 \$
Marché Sainte-Lucie - Fête de Noël et patinoire	109,21 \$
Mario Lavoie - nettoyage et réparation fournaise munic.	183,96 \$
MRC Montmagny - vidange fosse camping	424,00 \$
Nicole Gautreau - frais de dépl. dépôts St-Just	39,60 \$
Pétroles Turmel - huile à chauffage municipalité (2)	860,51 \$
Quincaillerie MAS - patinoire poignée et plomberie	104,77 \$
Rég. Gestion des mat. Rés. - enfouissement oct.	727,50 \$
Sogetel - poste chloration	56,16 \$
Sogetel - bureau municipal	57,24 \$
Sogetel - camping	15,46 \$
Sogetel - salle municipale (tél. et internet)	149,68 \$
Tourisme Chaudière- Appalaches - Adhésion 2018 camping	402,41 \$
<b>TOTAL</b>	<b>18 438,53 \$</b>

#### **Dépenses L'Ôtel**

Diane Lemay - dépenses activités décembre	235,55 \$
Hydro Québec	331,38 \$
Mario Lavoie - nettoyage des fournaises.	239,15 \$
Pétroles Turmel huile à chauffage Église (2)	2 002,58 \$
<b>TOTAL</b>	<b>2 808,66 \$</b>

#### LISTE DES SALAIRES

Les conseillers ont pris connaissance de la liste des salaires nets émis en novembre 2017 pour un montant de 4 178,44 \$.

Je, soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-après décrites sont projetées par ce conseil;

Nicole Gautreau, Directrice générale

#### **5- Avis de motion et présentation du projet de règlement fixant le taux de taxes pour 2018**

Le projet de règlement a été déposé et un AVIS DE MOTION est donné par Réjean Tardif, conseiller, qu'il sera présenté, pour adoption à la séance du conseil municipal du 5 février 2018, un règlement relatif décrétant les taxes et tarifs de compensation ainsi que les conditions de perception pour l'année 2018.

#### **6- Avis de motion et présentation du projet de règlement concernant les animaux**

Le projet de règlement a été déposé et un AVIS DE MOTION est donné par Réjean Tardif, conseiller, qu'il sera présenté, pour adoption à une séance ultérieure du conseil municipal, un règlement concernant les animaux.

#### **7- Avis de motion et présentation du projet de règlement concernant les nuisances**

Le projet de règlement a été déposé et un AVIS DE MOTION est donné par Martin Fournier, conseiller, qu'il sera présenté, pour adoption à une séance ultérieure du conseil municipal, un règlement concernant les nuisances.

#### **8- Avis de motion et présentation du projet de règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics**

Le projet de règlement a été déposé et un AVIS DE MOTION est donné par Jacques Lapointe, conseiller, qu'il sera présenté, pour adoption à une séance ultérieure du conseil municipal, un règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics.

#### **9- Avis de motion et présentation du projet de règlement concernant le Code d'éthique et de déontologie pour les élus municipaux**

Le projet de règlement a été déposé et un AVIS DE MOTION est donné par Serge Blais, conseiller, qu'il sera présenté, pour adoption à la séance du conseil municipal du 5 février 2018, un règlement abrogeant le règlement numéro 16-01 concernant Le Code d'éthique et de déontologie pour les élus municipaux de la Municipalité de Lac-Frontière.

### **10- Subvention Emploi d'été Canada 2018**

La municipalité a jusqu'au 2 février pour envoyer une demande pour le financement d'étudiants dans le cadre du programme EÉC Emploi d'été Canada 2018 du Gouvernement fédéral. La demande sera complétée par la directrice générale dès que possible et une lettre sera envoyée au député M. Bernard Généreux par la suite.

### **11- Arriérés de taxes**

Une lettre sera envoyée aux personnes ayant un arriéré de taxes important leur mentionnant que leur compte pourrait être envoyé à la MRC en mars pour Vente pour non paiement de taxes. Un avis de rappel avec le solde dû sera également joint à la lettre.

### **12- Informations et correspondances**

- Les dates pour les formations offertes par la MRC ont été confirmées. La formation Rôle et responsabilités des élus aura lieu samedi le 20 janvier de 9h à 16h et Comportement éthique, samedi le 27 janvier de 9h à 16h. Ces deux formations auront lieu au bureau de la MRC à Montmagny.
- Selon l'article 75 du projet de Loi 122, la municipalité devra adopter un règlement sur la Gestion contractuelle dans les mois à venir.
- La municipalité a reçu une lettre du MAMOT nous informant que notre programmation révisée de la TECQ a été acceptée et que les travaux réalisés au montant de 24 371 \$ ont également été acceptés et que ce montant devra être versé au printemps 2018.

### **13- Varia**

#### **13.1- Augmentation des salaires # 180104**

IL EST PROPOSÉ PAR Martin Fournier

APPUYÉ PAR Jacques Lapointe ET RÉSOLU par les conseillers que les augmentations de salaires pour l'année 2018 sont celles qui ont été approuvées lors de l'élaboration du budget en décembre et sont de l'ordre de 0.15 \$ de l'heure pour les employés sauf pour la directrice générale dont le salaire a été ajusté. L'augmentation du salaire et de l'allocation des élus est reportée à une séance ultérieure suite aux modifications de la Loi sur le traitement des élus municipaux en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

#### **13.2- Le centenaire**

Le comité du centenaire enverra des demandes de commandites prochainement et la municipalité s'engage à émettre des reçus pour toutes les commandites de 50,00 \$ et plus.

#### **13.3- Location de la salle municipale**

La municipalité prendra les mesures nécessaires à l'avenir lors des locations de la salle municipale afin qu'il ne manque rien et que les personnes soient avisées du fonctionnement du chauffage.

#### **13.4 - La fabrique**

Mme Ghislaine Fradette nous mentionne que la fabrique fera parvenir à la municipalité un montant de 150,00 \$ pour la location de la salle municipale pour trois messes qui seront célébrées en 2018.

#### **13.5 - Le chemin forestier # 180105**

IL EST PROPOSÉ PAR Réjean Tardif

APPUYÉ PAR Martin Fournier ET RÉSOLU UNANIMEMENT que le coût pour la réalisation du chemin forestier soit 945,00 \$ de plus que le montant prévu.

#### **13.6 - Terrain de balles**

Le conseiller Serge Blais nous mentionne que le terrain de balles devra être réparé. Ce point est reporté à une séance ultérieure.

#### **13.7 - Inventaire d'outillage**

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

### **14- Période de questions**

Il y a eu des questions et des discussions sur l'augmentation de la Taxe spéciale d'aqueduc de 2014 ainsi que sur le Club de l'âge d'Or du Lac-Frontière.

### **15- Levée de l'assemblée #180106**

IL EST PROPOSÉ PAR Jacques Lapointe,

APPUYÉ PAR Réjean Tardif ET RÉSOLU UNANIMEMENT de lever la séance, il est 20h49.

Je, Alain Robert, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

---

Alain Robert, maire

---

Nicole Gautreau, directrice générale